



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E189637

VALABLE JUSQU'AU 20/10/2026

ÉDITÉ LE

04/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/12/2020

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/02/2025  
10 000

Raison sociale : BRBTP

16 ROUTE D'AUTUN  
71550 ANOST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHALON SUR SAONE 891733701

Téléphone : 03 85 82 77 43

Fax :

Siret : 891 733 701 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4731367

Portable : 06 74 61 22 79

Site Internet : www.brctp.fr

E-mail : brctp.anost@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146921222

Responsabilité légale :

RATEAU BERTRAND PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146921222

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	29/09/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	29/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/06/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Menuisier, Plombier)	29/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/06/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/04/2022
o Isolation des combles perdus	27/01/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.